

POUR INFORMATION

NOUVELLES GRILLES HORAIRES EN 2021-2022

La redéfinition du tronc commun constitue l'un des deux grands piliers du Pacte d'excellence qui entrera en application en première secondaire en 2026. Il aura pour ambition de donner à tous les jeunes un même socle de savoirs et de compétences, y compris dans les activités complémentaires.

Dans l'esprit de ce tronc commun « polytechnique » et parce que nous en mesurons toute l'urgence, nous proposerons à partir de l'année scolaire 2021-2022, une grille d'activités complémentaires commune à tous les élèves d'une même année.

Le premier degré commun proposé ne fermera plus aucune porte, rétablira une plus grande équité entre tous nos élèves et surtout, il permettra de faire un choix d'orientation pour la troisième année en connaissance de cause, puisque tous les élèves auront découvert les différentes options proposées au deuxième degré.

• FORMATION COMMUNE (28H)

	1C
Religion catholique	2
Français	6
Étude du milieu (*)	4
Langue moderne I : néerlandais	4
Mathématique	4
Sciences (*)	3
Éducation physique	3
Éducation artistique : musique	1
Éducation par la technologie	1

	2C
Religion catholique	2
Français	5
Étude du milieu (*)	4
Langue moderne I : néerlandais	4
Mathématique	5
Sciences (*)	3
Éducation physique	3
Éducation artistique : dessin	1
Éducation par la technologie	1

(*) Ces cours se donnent en néerlandais pour les élèves inscrits en immersion.

• ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES (4H)

	1C
Latin	1
Initiation à l'informatique	1
Sciences	1
Vie citoyenne	1

	2C
Latin	1
Initiation à la culture grecque	1
Socio-économie	1
Mécanique/Électricité	1

Remédiations, activités de soutien (0 à 2h)